

ÉLARGISSEMENT DE L'UE NOUVEAUX ÉQUILIBRES NOUVEAUX MARCHÉS

A partir de 2004, l'Union européenne va franchir un pas décisif avec l'intégration progressive d'une douzaine de nouveaux membres. Au delà des difficultés d'organiser politiquement la vie et la gestion de l'Union à 27, de nouveaux équilibres économiques vont s'établir. Malgré la présence de poids lourds de la production porcine parmi les candidats, l'élargissement du marché du porc devrait correspondre, dans un premier temps, plus à l'accroissement des débouchés qu'à la montée de nouvelles concurrences.

Les nouveaux pays candidats intégreront l'Union européenne au fur et à mesure qu'ils seront prêts. L'état actuel des économies et l'avancement des négociations permet cependant de les rassembler en deux groupes.

Six pays figurent parmi les plus avancés : la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, Chypre et l'Estonie. Pologne en tête, ils concentrent la majeure partie des effectifs porcins des candidats. Selon les décisions du Sommet de Nice de décembre 2000, ces pays pourront entrer dans l'UE à partir de 2004, mais le premier élargissement est plutôt attendu en 2005/2006. Plus tard, à l'horizon 2010/2015, l'UE accueillera vraisemblablement six autres pays : la Roumanie, la Bulgarie, la République slovaque, la Lituanie, la Lettonie et Malte. La Roumanie, premier producteur de ce deuxième groupe a vu ses effectifs de porcs fondre de moitié au cours de la dernière décennie.

Le poids du passé

L'héritage de l'économie planifiée en Europe centrale est différent

selon le pays (seuls Chypre et Malte ont la pratique de l'économie de marché). Les méthodes de privatisation mises en oeuvre durant les années 90 aboutissent aujourd'hui à des situations diverses au plan agricole. Des caractéristiques communes restent cependant.

- L'agriculture est le pilier de l'économie. En Pologne, l'agriculture occupe un quart de la population active, mais fait vivre 40% de la population totale, dans le contexte d'une économie handicapée par un fort taux de chômage. Pays plutôt industriel, la République tchèque semble prête à faire des concessions dans le domaine agricole pour accélérer son adhésion.

- Les structures sont le plus souvent morcelées. En Pologne, malgré de lentes améliorations, la taille moyenne des exploitations s'établit entre 6 et 7 ha, contre 5 hectares il y a 10 ans. Face à l'incertitude économique, les agriculteurs gardent leurs terres, ce qui bloque toute évolution structurelle. En Hongrie, les liens sont toujours étroits entre les coopératives et les ménages agricoles. Dans ces deux pays, mais aussi en République

tchèque et en Roumanie, les grandes fermes (d'État ou coopératives) ont souvent éclaté en unités de production spécialisées, privatisées, en particulier les ateliers d'élevage. Les terres ont souvent été réparties sous forme de lopins individuels.

- Les terres se louent pour des durées limitées, souvent à l'année, ce qui encourage des pratiques à rendement immédiat, au détriment de l'investissement et de l'apport d'engrais. En Pologne et en Hongrie, la propriété du sol est réservée aux résidents nationaux, ce qui ne favorise pas les initiatives extérieures. Seule la location est accessible aux étrangers. En opposition à la réglementation européenne, ce point fait partie des négociations pour l'élargissement.

- La part de la production agricole destinée à l'autoconsommation est souvent élevée, ce qui freine le passage vers une économie de marché.

- La main d'œuvre est pléthorique, et faiblement productive. Les fermes collectives remplissent souvent une fonction sociale, comme employeur de main d'oeuvre.

- Les ressources budgétaires sont limitées et ne permettent pas de

moderniser la production agricole. Les banques préfèrent investir les quelques capitaux disponibles dans des secteurs économiques plus rentables. De plus, les taux d'intérêts sont élevés du fait du niveau de l'inflation.

Un marché porcin élargi

Les avantages concurrentiels des nouveaux pays sont leur main d'œuvre bon marché et la possibilité de forts gains de productivité du fait d'une sous utilisation chronique des moyens de production (terres et suremploi). Mais les handicaps structurels et budgétaires sont tels qu'ils entravent l'émergence d'exploitations familiales intensives, aussi compétitives que celles de l'UE.

Sans aides structurelles de l'UE ou investissements massifs des producteurs de l'ouest, les productions animales des nouveaux candidats ne pourront supporter la compétition intra européenne.

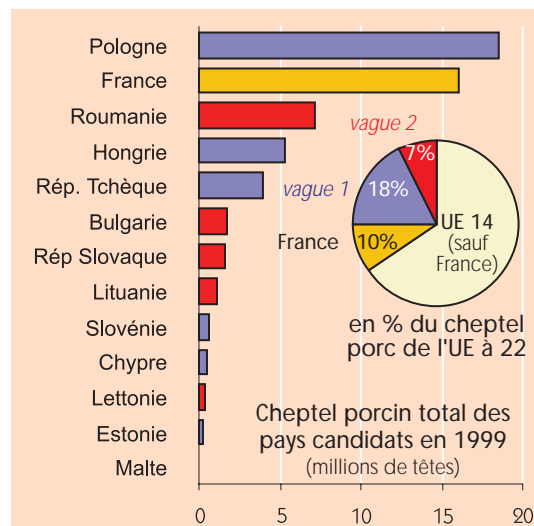
Les 12 nouveaux pays représenteront donc :

- un quart des effectifs porcins de l'Union à 27, mais cette part pourrait s'affaiblir car depuis la transition, seules la Pologne et la Hongrie semblent avoir stabilisé leurs cheptels,

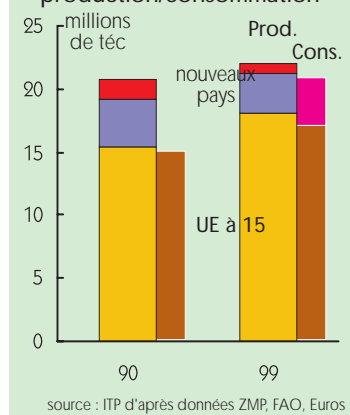
- moins d'un quart de la production porcine, du fait d'une faible productivité,

- un accroissement de population de 106 millions d'habitants.

La réduction des disponibilités et la baisse du pouvoir d'achat a fait chuter la consommation. La hausse des revenus liée à la reprise économique permettrait de relancer la demande en viandes dans ces pays traditionnellement consommateurs de viande porcine.



UE élargie : nouveaux équilibres production/consommation



Chiffres clés des 10 pays d'Europe centrale candidats à l'UE

année 1999	population mio d'hab.	pop. agr. % pop active ¹	croissance PIB (%)	agriculture en % PIB ¹	surface totale ²
Estonie	1,4	9,2	-1,1	6,3	4,5
Lettonie	2,4	15,7	+0,1	7,2	6,5
Lituanie	3,7	21,4	-4,1	12,8	6,5
Pologne	38,7	24,4	+4,1	6,9	31,3
Rép. Tchèque	10,3	5,4	-0,2	3,5	7,9
Rép. Slovaque	5,4	7,9	+1,9	4,8	4,9
Hongrie	10,1	7,5	+4,5	7,0	9,3
Slovénie	2,0	5,5	+4,9	3,9	2,0
Roumanie	22,5	37,8	-3,2	18,8	23,8
Bulgarie	8,2	24,7	+2,4	23,3	11,1
total	104,7	23,9		5,7	107,8
UE à 15	375,0	4,7	+2,3	1,5	324,4

(1) données 1998, Avertissement : les données émanant des pays d'Europe centrale recourent des définitions souvent hétérogènes. sources : ZMP, FAO, Eurostat
(2) en milliers d'ha